

ATTESTATION DE CONFORMITE

40770-0

Suivant le décret n° 2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la prévention des pertes de granulés de plastiques industriels dans l'environnement

Délivré à :

FRILVAM FRANCE

Site industriel :

FRILVAM France Za de Bidaille 74930 SCIENTRIER FRA

Date de l'audit : 11 juin 2025

Référence du rapport d'audit : P247413/P1

Le LNE atteste que le site industriel cité ci-dessus a fait l'objet d'un audit couvrant les procédures mentionnées à l'article D. 541-362 et leurs mises en oeuvre, et que l'ensemble répond aux prescriptions réglementaires du décret n° 2021-461.

Date d'émission : 09 juillet 2025

Date de fin de validité : 11 juin 2028



Pour le Directeur Général

Signature
numérique de
THOMAS
UNTEREINER ID
Date : 2025.07.09
11:59:30 +02'00'

Responsable du Département Certification de Produits et Services